

Rapport annuel du président de l'Association des cadres des transports publics 2022

1 L'association

1.1 Comité central et Assemblée des délégués

Au cours de l'année sous revue, le Comité central a organisé sept réunions ainsi que la 23^e Assemblée ordinaire des délégués pour débattre des missions à venir et prendre les décisions nécessaires.

L'Assemblée des délégués s'est déroulée en présentiel à Zurich.

1.2 Changements au sein du Comité central

À l'occasion de l'Assemblée des délégués 2022, **Stefan Hess** s'est retiré du Comité central. Nous le remercions pour son investissement de longue date dans divers dossiers au profit de l'Association des cadres. Nous lui présentons tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour l'avenir. Il reste au service de l'ACTP comme délégué du groupe régional Zurich/Suisse orientale.

À cette même occasion, **Toni Büchler** a rejoint le Comité central. Toni a repris la direction de la nouvelle section «Projets». Nous sommes impatients de faire du bon travail avec lui. Sois le bienvenu, Toni!

1.3 Changements dans les comités régionaux



Le 19 octobre 2022, le groupe régional Suisse romande/Valais a élu **Nicolas Steinmann** comme nouveau président. Il succède à **Michel Mermoud**, qui a occupé cette fonction pendant de longues années. Nous remercions aussi ce dernier pour son engagement au service de l'ACTP.

Le comité régional du groupe régional Suisse romande/Valais a par ailleurs été complété et renforcé.

Le 17 novembre 2022, **Marionna Lutz** a cédé la présidence du groupe régional Plateau/Jura à **René Knubel**.

Un grand merci à Marionna de s'être autant investie au profit de son groupe régional et de l'ACTP. Grâce à son vaste réseau, elle nous a notamment permis d'accueillir davantage d'intervenants et d'intervenantes à nos manifestations.



Élus à la présidence de leur groupe régional, Nicolas Steinmann et René Knubel siégeront désormais d'office au Comité central.

2 Membres

2.1 Évolution du nombre de membres

Le nombre net de membres repart à la hausse. Une fois de plus, le nombre total des adhésions nouvelles a dépassé le nombre total des départs.

Raisons expliquant cette tendance positive des adhésions:

- ❑ le nombre élevé de réorganisations il y a encore peu de temps s'est fortement réduit; le nombre de personnes en activité est donc moins fluctuant;
- ❑ la croissance de grands prestataires de transports publics s'accompagne de nouvelles embauches, d'experts notamment, ce qui fait autant de nouveaux adhérents potentiels à l'ACTP;
- ❑ les «baby boomers» sont plus nombreux à prendre leur retraite, mais on compte moins de retraites anticipées;
- ❑ nombreux sont les membres qui quittent l'association une fois arrivé l'âge de la retraite;
- ❑ regain d'intérêt pour une affiliation à l'association chez les jeunes, en particulier chez les cadres étrangers.

2.2 Recrutement de nouveaux membres

Recrutement par les membres

Concernant le recrutement de nouveaux membres, nous constatons toujours que la meilleure solution est de miser sur les membres actifs pour promouvoir l'association. Ils sont les mieux placés pour convaincre des avantages d'une adhésion → Action «Recrutement des membres par les membres» pour attirer de nouveaux collègues à l'association.



En 2022, après la pandémie de coronavirus, ce type de recrutement en personne a pu reprendre: le groupe cible entrant en ligne de compte pour une adhésion à l'association a recommencé à travailler davantage dans les bureaux plutôt qu'en télétravail.

Accueil des nouvelles recrues des CFF

En 2022, nous avons de nouveau envoyé un e-mail de bienvenue à toutes les nouvelles recrues des CFF pour leur vanter les services de l'Association des cadres. Nous avons pu poursuivre cette opération, car les CFF et les associations s'étaient engagés à dire un mot des associations du personnel

lors des journées de formation des CFF et à relever les adresses e-mail des personnes qui souhaitent en savoir plus pour les transmettre régulièrement aux associations.



Newsletters et e-mails

En 2022, notre association a de nouveau misé davantage sur les newsletters et les e-mails personnels. Nous avons envoyé au total 20 newsletters et 31 informations d'actualité.

Pour la première fois, des informations spécifiques à un groupe cible ont été transmises directement aux personnes susceptibles d'être intéressées, lesquelles se sont vu, dans le même temps, présenter les avantages d'une adhésion.



Coopération avec le TraineeAlumniClub (TAC) des CFF

En 2022, la coopération avec le TraineeAlumniClub (TAC) des CFF a été développée en vue d'attirer plus particulièrement le groupe cible «Nouvelles recrues jeunes et bien formées» à l'Association des cadres et d'en élargir considérablement la portée.

3 Manifestations

Les activités en présentiel, comme les manifestations nationales, les manifestations AD et les rencontres des retraité·e·s, ont pu reprendre, parfois sous forme hybride. Les groupes régionaux aussi ont pu reprendre leurs manifestations.

Les manifestations suivantes, notamment, ont eu lieu:

- ❑ la **manifestation CH-1 2022** le 29 mars 2022: «Cybersécurité: les défis pour le système ferroviaire», avec Marcus Griesser, CISO CFF SA,



- ❑ la manifestation **CH-2 2022** du 2 novembre 2022: «Chaînes d'approvisionnement: défis et solutions», avec Daniel Moraschetti, responsable Matériel roulant et entretien de CFF SA. Ces deux manifestations hybrides ont rencontré un franc succès!



- ❑ la **manifestation AD 2022** du 11 mai 2022: «Les défis de la sécurité», avec Michael Perler, responsable Sécurité et Police des transports de CFF SA. Cette manifestation a été très suivie.



- ❑ la **11^e rencontre des retraité·e·s 2022** a pu avoir lieu cette année. Nous nous sommes réunis dans la remarquable petite ville de Langnau, dans la vallée de l'Emme, et y avons trouvé une authentique hospitalité. Nous le savons tous, le coronavirus a changé nos vies. Cette année encore, nous étions trop nombreux pour visiter une entreprise.

- ❑ ainsi que de nombreux rendez-vous de midi et manifestations régionales planifiés pour 2022, qui ont pu reprendre.

4 Prestations pour les membres

La coopération avec «Employés Suisse», qui assure une partie des prestations dont bénéficient les membres, a encore été bonne.

D'autres adaptations du site web ont été achevées avec succès en 2022.

Prestations pour les membres de l'ACTP

- ❑ Conseil et assistance juridique gratuits sur toutes les questions relevant du droit du travail
- ❑ Conseil juridique gratuit sur toutes les questions relatives aux assurances sociales
- ❑ Protection juridique circulation et privée à prix réduit pour toute la famille (à souscrire à part)
- ❑ Offres de réduction valables auprès de caisses maladie et de compagnies d'assurances
- ❑ Offres de réduction applicables aux produits bancaires
- ❑ Réductions sur l'achat de magazines

❑ Réduction à l'achat de véhicules Volvo, Ford et Audi

Notre offre de prestations actuelle est présentée sur notre site Internet à l'adresse <https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/>.

5 Partenariat social

5.1 CCT – Négociations avec SBB Cargo International SA

Les négociations sur la CCT avec SBB Cargo International se sont achevées en janvier 2022. Elles avaient commencé dès 2021, mais la pandémie a d'abord rendu les négociations impossibles. Notre demande, portant sur la revalorisation des grilles de salaires au bout de 10 ans, a été acceptée, ainsi que notre requête portant sur les modèles d'avenir. Les négociations se poursuivent sur ce dernier point (2023).

5.2 Nouveau système salarial de CFF Cargo

Après trois séries de négociations, l'Association des cadres et les autres parties ont pu négocier avec CFF Cargo un nouveau système salarial similaire à celui des CFF. CFF Cargo a admis les résultats quasiment à l'identique. Le nouveau système salarial a été introduit avec les CFF le 1^{er} juin 2022 et s'applique aux collaboratrices et collaborateurs de CFF Cargo signataires de la CCT. C'était l'un des objectifs de l'Association des cadres, qui salue la réalisation de cette étape.

L'Association des cadres se réjouit que CFF Cargo SA continue de faire cause commune avec CFF SA en ce qui concerne le système salarial. Des améliorations induites par le marché sont introduites pour les cadres et les cadres spécialistes. En outre, les partenaires sociaux ont convenu que des négociations sur d'éventuelles prestations pécuniaires supplémentaires seront entamées au cours du premier semestre 2022, en relation avec les nouvelles classifications des profils professionnels de la production.

5.3 Changement à la tête du «service de médiation des CFF»

Eveline Mürner dirigera le service de médiation des CFF à partir du 1^{er} mai 2023. Elle succède à Daniel Eigenmann, qui prendra en avril 2023 une retraite bien méritée.

Eveline Mürner apporte au service de médiation sa riche expérience et son large réseau. Elle travaille aux CFF depuis 1999 et dirige les ressources humaines de CFF Cargo SA depuis 2019. Elle a aussi été responsable du programme de développement de la CCT CFF, et responsable de la politique du personnel de 2008 à 2017. Elle a fait des études de droit et obtenu un CAS Digital Leadership & Transformation dans les Universités de Berne et de Saint-Gall.

6 Autres entreprises de transport concessionnaires

6.1 Schweizerische Südostbahn SOB

La nouvelle CCT avec Südostbahn AG a été rejetée. Les négociations doivent être relancées. Depuis le début, il est difficile pour les délégués aux négociations SEV, transfair et VSLF de négocier une nouvelle convention collective de travail avec le SOB. En fin d'année dernière, nous étions parvenus à conclure les négociations, mais il n'était pas certain que les collaboratrices et collaborateurs accepteraient effectivement la nouvelle CCT. La direction du SOB souhaitait adapter sa réglementation des pauses à la loi sur la durée du travail (LDT), ce qui aurait constitué un recul pour le personnel par rapport à la CCT en vigueur. En contrepartie de cette concession, le personnel obtiendrait toutefois une augmentation des indemnités pour travail le dimanche et des majorations de temps pour le service du matin.

Notre mission est claire: nous devons maintenant réclamer de nouvelles négociations. La CCT actuelle n'étant pas limitée dans le temps, elle reste applicable jusqu'à nouvel ordre.

6.2 BLS SA

Nouveau système salarial pour les cadres

Les parts de rémunération variables peuvent-elles vraiment constituer une motivation supplémentaire au travail? Le Comité Personnel et indemnisation du CA du BLS a répondu à cette question lors de sa dernière session.

Ce comité du CA du BLS est parvenu à la conclusion que le système salarial comportant des éléments de rémunération variables supplémentaires était désuet, en tout cas pour la branche des transports publics suisses. La section Personnel du BLS a donc été chargée d'examiner le modèle salarial de l'entreprise pour les cadres de la hiérarchie et les cadres spécialistes.

La science du travail nous a appris il y a déjà longtemps que les parts de rémunération variables pouvaient tout au plus constituer une motivation supplémentaire à court terme. Elles risquent même de nuire au travail d'équipe puisqu'elles incitent les collaborateurs à privilégier leurs objectifs personnels, seuls visés par l'incitation financière.

Il est prévu d'ajouter au salaire de base une partie de ces parts variables que les collaborateurs peuvent acquérir en supplément, pour établir un nouveau salaire fixe. Dans ce contexte, le processus cible doit être simplifié, et les discussions sur les prestations et la rémunération différenciées.

Les membres de la direction et de BLS Cargo SA ne sont pas concernés par cette réglementation.

6.3 Derrière les coulisses des TPF

Les membres du groupe régional Suisse romande/Valais ont eu le plaisir de découvrir avec des collègues du groupe régional Plateau/Jura et quelques membres venus de Zurich les

coulisses du nouveau centre de maintenance et d'exploitation moderne des Transports Publics Fribourgeois (TPF) avec le directeur général de cette entreprise de transport suprarégionale, Serge Collaud.

À l'occasion de leur première manifestation commune en 2022, les groupes régionaux Plateau/Jura et Suisse romande/Valais de l'Association des cadres des transports publics ACTP ont visité le nouveau centre des TPF à Givisiez, guidés par le directeur général et le chef d'état-major. Modernité, haute technologie, efficience mais aussi sécurité et durabilité des services de mobilité, voilà les maîtres-mots que peut inspirer cette infrastructure moderne.

Après plusieurs mois privés de contacts physiques à cause des restrictions liées au coronavirus, les participantes et participants ont enfin pu savourer le plaisir de se retrouver et de resserrer les liens autour d'un apéritif dînatoire.

7 Caisse de pensions des CFF

La Caisse de pensions CFF (CP CFF) abaisse le taux de conversion à compter du 1^{er} janvier 2023. Pour les assuré·e·s qui auront 65 ans révolus en 2023, le taux passera de 4,72% à 4,54%.

8 Remerciements

J'adresse mes plus sincères remerciements aux membres du Comité central, aux délégués élus par les groupes régionaux, aux collaboratrices et collaborateurs d'Employés Suisse, ainsi qu'aux représentant·e·s de l'Association des cadres dans les différents comités pour leur remarquable engagement, le travail accompli et l'excellente collaboration.

Je tiens également à remercier nos membres qui font la promotion des services de l'association et présentent les avantages d'une adhésion aux nouveaux membres potentiels, Continuez sur cette voie, la force de l'ACTP dépend de son nombre de membres! Merci!



Markus Spühler
Président
de l'Association des cadres des transports publics ACTP

markus.spuehler@kvoev-actp.ch